



Avec ses 5540 collaborateurs et un réseau de 500 agences réparties sur tout le territoire, Rexel France est un acteur incontournable de la distribution de solutions électriques. **Type de contrat proposé** : un abonnement Recygo pour trier et recycler les papiers et les emballages au sein des agences et centres d'expertise, dans une démarche simple, efficace, et engagée pour l'environnement comme pour la protection des données.

[Visionner la version vidéo](#)

## L'INTERVIEW



### Chantal Lambert

Directrice Centre de Relation Clients et d'Expertise - REXEL à Chenove (21)

Avec Recygo, on gagne du **temps**, on protège **l'environnement** et on assure la confidentialité des **données**.

## POURQUOI AVOIR CHOISI DE METTRE EN PLACE LE TRI AVEC RECYGO ?

Pour ma part, c'est un **vrai 3-en-1** : d'abord, **nous préservons l'environnement**. Ensuite, **c'est un processus relativement simple** à mettre en place. Et enfin, nous assurons **la confidentialité de nos documents** et la **protection des données de nos clients**, comme les devis, les commandes ou les courriers.

## QU'EST-CE QUE VOS COLLABORATEURS ONT PENSÉ DE LA MISE EN PLACE DE CE TRI ?

Ils ont très naturellement adhéré à la démarche. Ils pratiquent déjà le tri à la maison, alors **le faire en agence leur a semblé tout aussi naturel**. C'est la même chose avec nos clients : **le geste leur vient tout aussi spontanément**.

## QU'EST-CE QUE VOUS DIRIEZ À VOS COLLÈGUES QUI HÉSITENT ENCORE ?

C'est simple : **vous gagnez du temps, vous protégez l'environnement, vous gardez la confidentialité de vos documents** et la **sécurité des données de vos clients**. Et en plus, **Recygo** fournit un certificat de recyclage. La solution est à la fois convaincante et complète.

